

Les permanences du CLIC

L'équipe du CLIC se tient à votre disposition dans votre commune pour vous apporter écoute, aide et conseils aux lieux et horaires indiqués ci-dessous.

Chaque permanence est ouverte aux habitants de tout le territoire d'Euralys.



Bousbecque : en mairie, le 1^{er} vendredi du mois, de 9 h à 11 h.

Deùlémont : au foyer communal, le 3^e mardi du mois, de 14 h à 16 h.

Halluin : au CCAS, tous les mardis, de 9 h à 12 h.

Linselles : au CCAS, tous les jeudis, de 15 h 30 à 17 h 30.

Warneton : en mairie, sur rendez-vous.

Wervicq-Sud : au CCAS, le 2^e vendredi du mois, de 14 h à 16 h.



Le CLIC vous accueille dans ses locaux à Comines :
du lundi au vendredi de 12 h 30 à 17 h 30

Un rendez-vous en dehors de ces horaires est possible sur simple demande.



CLIC de la Vallée de la Lys/Euralys
Centre local d'information
et de coordination gérontologique

20 place du Général-de-Gaulle, 59560 Comines
Tél. **03 20 42 84 25** • Fax 03 20 42 84 26
clic@euralys.eu • **www.clic.euralys.eu**



CLIC Vallée de la Lys

Centre local d'information
et de coordination gérontologique

*Bousbecque • Comines • Deùlémont • Halluin
Linselles • Warneton • Wervicq-Sud*

Avec le soutien du Département du Nord





Vous êtes âgé(e) de 60 ans ou plus ?

Vous avez une personne âgée dans votre entourage ?

Vous êtes un professionnel intervenant auprès des personnes âgées ?

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) de la Vallée de la Lys/Euralys est un **guichet unique de proximité** destiné aux habitants des communes de Bousbecque, Comines, Deùlémont, Halluin, Linselles, Warneton et Wervicq-Sud.

Une équipe de professionnels se tient à votre disposition pour vous informer, vous conseiller, vous orienter et vous accompagner. Les services du CLIC sont **gratuits et accessibles** à tous sans condition de ressources ni de critères de santé ou de dépendance.



Vous informer et vous conseiller

- Sur les différents lieux de vie : maintien à domicile, hébergement, etc.
- Sur les actions d'aide pour l'entourage
- Sur les professionnels et bénévoles engagés : à domicile, en établissement, etc.
- Sur les aides financières : APA, aides sociales, aides liées au logement, etc.



Vous orienter

- Vers les professionnels de santé : médecins, para-médicaux, services de soins infirmiers à domicile, réseaux de santé, etc.
- Vers les acteurs de la vie à domicile : associations, entreprises, etc.
- Vers les partenaires administratifs : communes, département, caisses de retraites, etc.



Vous accompagner

- En évaluant vos besoins à domicile
- En établissant un plan d'accompagnement personnalisé et en vous aidant à sa mise en œuvre
- En vous assurant un suivi régulier



Coordonner les actions entre professionnels

- Avec un réseau dynamique de partenaires : CCAS, structures d'hébergement, centres hospitaliers, services d'aide à domicile, associations, réseaux existants, etc.
- Adapter les services à l'évolution des demandes sur le territoire